



COMITE DE DIRECTION



Réunion du : 15 décembre 2025

Présidente : Mme BAUDUIN Evelyne

Présents : Mmes BRESA Delphine, GOLAWSKI Micheline, LECLERCQ Ingrid, MM. BERNARD Jean-Luc, CERER Jean-Pierre, CHAPPE Eric, CLAY Didier, DELHAYE Alain, DENNEVILLE Rémy, DUPONT Philippe, FRANCOIS Thibaut, HERMAN Serge, HUYS Jean-Marie, LAMORILLE Denis, LEYVAL Francis, PAUCHET Serge, SION Daniel.

Excusé : M. HOYEZ Cédric.

Assistant à la réunion : Mme BRUNET Sylvie, Directrice administrative – MM. MACIUSZCZAK Henry, Président de la CAA, REBATTACHI Makhloufi – CTD PPF.

1. Approbation PV

Le Procès-verbal du Comité Directeur du 17 novembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Informations de la Présidente :

FFF/LFA

24 et 25 novembre 2025 : journées interrégionales

17/11/25 : Lancement de l'appel à projets – "Trophées des Territoires Innovants" 2025-2026

L'appel à projets s'adresse :

Aux collectivités territoriales ayant bénéficié d'un financement FAFA pour un terrain nouvelles pratiques ;

Aux clubs affiliés à la FFF ayant obtenu un financement FAFA ou utilisant un terrain financé.

Les candidatures conjointes collectivité/club sont fortement encouragées, ainsi que celles déposées avec le soutien du District ou de la Ligue d'appartenance.

Thématiques éligibles :

Développement de la pratique féminine ;

Mise en place d'une offre "foot santé" (fit foot, foot en marchant...) ;

Diversification des pratiques (Futsal, Foot5, Futnet, Beach Soccer) ;

Inclusion et insertion par le sport, notamment pour les publics en situation de handicap ou éloignés de la pratique.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au **01/03/2026**.

26/11/25 Circulaire transmise par la FFF concernant l'utilisation des caméras embarquées pour les arbitres.

Evelyne BAUDUIN détaille l'objectif de cet équipement, ses caractéristiques et les règles d'utilisation : dispositif à visée dissuasive (lutte contre les violences et protection des officiels), par ailleurs, elle informe les membres des différentes étapes à suivre avant la mise en place.

1/12/25 : Opportunité – Cession gratuite de terrains Foot5 mobiles (dans la limite de 4 terrains disponibles)

Afin de favoriser leur utilisation et d'encourager des projets structurants sur les territoires, une opération exceptionnelle de cession gratuite est lancée auprès des instances fédérales (NB : À l'achat, le coût d'un terrain Foot5 mobile est de 22.635 € HT (valeur indicative), ce qui souligne l'opportunité exceptionnelle offerte aux instances qui pourront en bénéficier gratuitement).

Du fait du manque d'espace disponible, le District ne candidatera pas.

Festival Foot U13 édition 2026 : celle-ci se déroulera les 06 et 07/06/2026.

Contrats d'objectifs territoriaux : la situation de la saison 2025-2026 sera basée sur le renouvellement des aides financières allouées aux territoires en 2024-2025. Il s'agira d'une saison de transition compte tenu de l'organisation de la Conférence nationale du football du 22 novembre prochain, qui visera à définir les prochaines orientations fédérales pour la période 2026-2029.

Modifications des textes fédéraux impactant les districts suite à l'AG FFF du 13/12/25

Licences club : La modification des règlements des Licences club relèvera de la compétence du Comité Exécutif et non plus de l'Assemblée Fédérale. En revanche, la modification des règlements des Labels restera de la compétence de l'Assemblée Fédérale.

Recommandations de l'AFA (Agence Française Anticorruption) : Dispositions nouvelles dans les statuts-types des Ligues et Districts, afin de rendre applicable le Code de conduite de la FFF, conformément aux recommandations formulées par l'Agence Française Anticorruption à la suite du contrôle finalisé en 2024. Les conditions d'éligibilité et les incompatibilités des Présidents et membres des Comités de Direction des Ligues et des Districts seront complétées. Obligation de transmission de documents des Ligues et Districts à la FFF, afin de permettre un traitement plus rapide dans le cadre de la réalisation d'enquêtes ou audits, résultant par exemple d'alertes internes.

Coupe NIKE Féminine U18 : la Coupe Nike Féminine U18 sera ajoutée dans les Règlements Généraux de la FFF.

Caméras embarquées : il a été relevé sur les dernières années une hausse inquiétante des actes de violence physique et/ou verbale et ce en particulier envers les officiels, dont notamment les arbitres, mais pas uniquement puisque des cas de violences envers des joueurs ont également été relevés. Les mesures prises jusque-là ne permettant pas d'endiguer ce phénomène, il a été décidé d'équiper les arbitres centraux de caméras individuelles lors des rencontres amateurs officielles de football, sur décision de la Ligue ou du District concerné(e) et dès lors que ces rencontres présentent des risques en termes de sécurité (le recours à ce dispositif restant facultatif). Le dispositif relatif à ces caméras embarquées a été officiellement intégré dans l'article 136 lors de la dernière Assemblée Fédérale. Les modalités de recours à ce dispositif seront complétées, par la création d'une annexe 12 dédiée, conformément aux recommandations du ministère des Sports et de la CNIL.

Transmission du rapport d'instruction (date d'effet saison 2026/2027) : mise en conformité avec la disposition suivante de l'annexe I-6 du code du sport (règlement disciplinaire type) selon laquelle le rapport d'instruction doit être adressé à la personne poursuivie, ce qui n'est pas prévu actuellement dans le Règlement Disciplinaire FFF : « Lorsque l'affaire fait l'objet d'une instruction, la personne chargée de l'instruction établit un rapport qu'elle adresse à l'organe disciplinaire et à la personne poursuivie au vu des éléments du dossier et de tout renseignement recueilli par tout moyen ».

Activités d'Intérêt Général : Mise en place des activités d'intérêt général pour les clubs, pour remplacer ou compléter une sanction, comme cela est déjà prévu pour les sanctions à l'égard des personnes physiques.

Lutte contre les incivilités envers les arbitres : au regard de l'augmentation des incivilités envers les arbitres et afin de lutter contre cette dérive, augmentation des sanctions actuellement prévues dans le Barème Disciplinaire de la FFF, pour les comportements repréhensibles visant les officiels, avec retrait de points et radiation possible à partir de l'article 13 (notre barème disciplinaire sera donc mis à jour pour la saison 2026/2027)

Informations LFHF

17 novembre 2025 : Coupe de France des Arbitres – La Poste : 4 arbitres de la Ligue qualifiés pour les 16èmes

La LFHF est fière d'annoncer la qualification de quatre arbitres régionaux pour les 16èmes de finale de la Coupe de France des Arbitres – La Poste. Après une première phase théorique particulièrement exigeante, ils figurent parmi les arbitres retenus pour poursuivre l'aventure au niveau national.

Nos 4 arbitres encore en lice :

- Khalid Benhadja – D3 (Montigny en Gohelle FC)
- Clément Coppin – R3 (AJL de Caestre)
- Sébastien Golliot – R2 (JS Condette)
- Samuel Verlet – D2 (Stenvoorde AS)

Tous les quatre ont obtenu la note de 7/10, score requis pour accéder au prochain tour, qui marque l'entrée dans la phase terrain, où les arbitres seront évalués en conditions réelles de match. Cette performance souligne la qualité du travail réalisé par nos officiels de match ainsi que leur investissement au quotidien pour progresser et représenter la LFHF au plus haut niveau.

Félicitations à notre représentant M. Khalid Benhadja

Informations et décisions du District

Démission : de Monsieur Pascal WATEL pour raisons personnelles

Gestion Sociale :

La Présidente informe le Comité Directeur de la mise en place du CSE au sein du District.

Le 2^{ème} tour des élections s'est déroulé le jeudi 11 décembre et Barbara HOFFSTADT, candidate, a été élue.

La Présidente propose de reconduire cette saison l'attribution de chèques cadeaux aux salariés pour la période de Noël.

Label

La soirée de remise des labels et des dotations aux clubs se tiendra le 20/01/2026 au Siège du CA à ARRAS – Grand Place

U13 Futsal : La saison dernière le District a pris en charge les frais d'arbitrage concernant la catégorie U13 Futsal. Exceptionnellement cette prise en charge est reconduite et validée par le Comité Directeur

3. Statistiques Licences

41 326 Licences au 13 décembre 2025

42 669 licences au 13 décembre 2024

Foot animation garçons : - 876

Foot animation féminines : - 101

Soit une baisse globale de 3,25 % par rapport à la saison précédente

Causes : Suppression du Pass'sport pour cette catégorie d'âge et baisse démographique

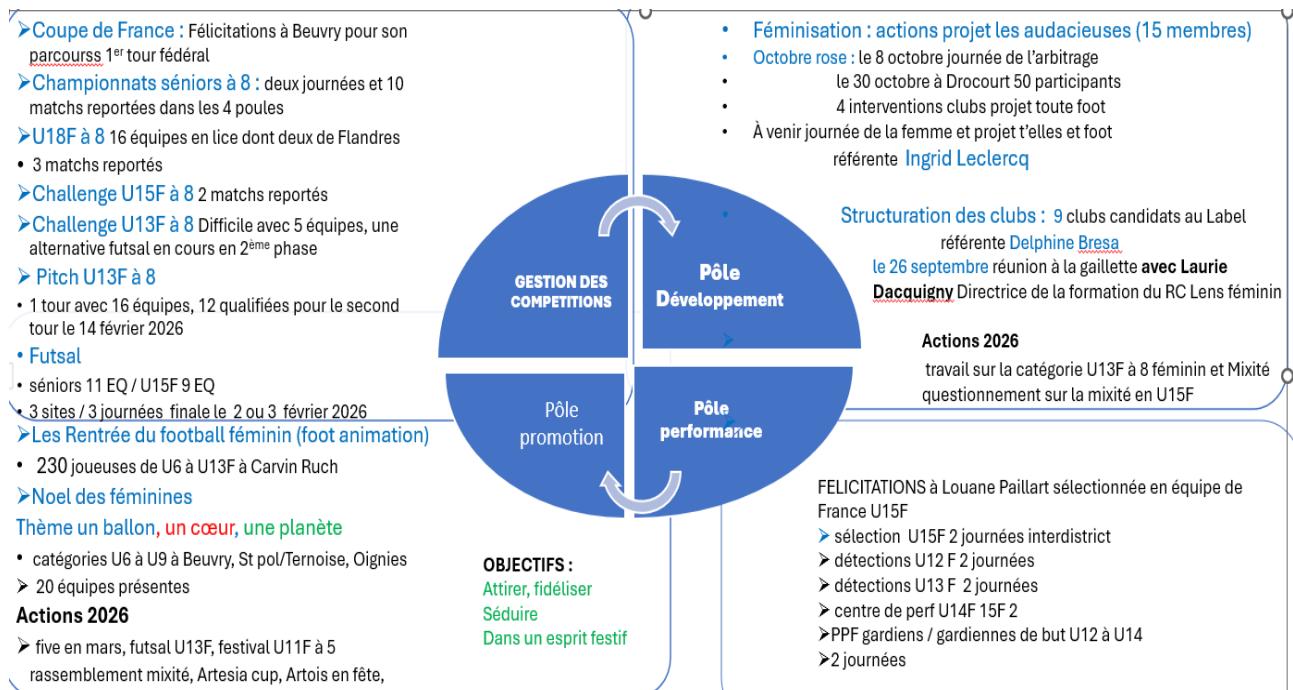
Cette tendance mérite toute notre attention car ces tranches d'âges représentent un vivier essentiel pour la formation et le renouvellement des générations au sein de nos clubs. Il s'agit d'une phase de développement du joueur/joueuse, mais également d'une période où la fidélisation est parfois plus fragile en raison de la diversité des activités sportives et culturelles proposées aux jeunes.

4. Baby ballon

Prochainement, il sera adressé aux clubs du District un sondage pour connaître le nombre de clubs dispensant cette activité, le nombre d'enfants participants, etc.

5. Championnats et coupes

Féminines



BILAN des CHAMPIONNATS JEUNES (U14 à U18) au 14/12/2025

REMISES GENERALES ➔ 2 journées

Week-end des 22 et 23 novembre 2025 (4^{ème} journée) ➔ Refixée au week-end des 07 et 08 février 2026

Week-end des 29 et 30 novembre 2025 (5^{ème} journée) ➔ Refixée au week-end des 14 et 15 mars 2026

REMISES PARTIELLES ➔ 7 rencontres

➔ Refixées au week-end des 31 janvier et 07 février 2026

4 U18 + 2 U15 + 1 U15 à 8 (dont 2 suite à engagement tardif)

FORFAITS

Remises partielles des 06 et 07/12/2025 ➔ 1 forfait en U18 D3

DISCIPLINE

4 dossiers pour match arrêté ont été étudiés par la Commission.

CRITERIUM pour les EXEMPTS

Comme la saison dernière, création avec les exempts de groupes pour les U15D4 et D5, U16 D3

Création possible pour les U17 D2, U18 D3 et D4

Une réflexion est actuellement menée quant à l'organisation de ce critérium.

Les règles paraîtront dans un prochain HEBDO FOOT

Coupes Jeunes

Les rencontres des 06 et 07/12/2025 reportées pour intempéries ont pu se jouer ce week-end.

La Commission des coupes JEUNES remercie le C.O.S. MARLES, l'A.S.S.B. OIGNIES et le S.C. ST NICOLAS pour le prêt de leurs installations (terrain synthétique) qui ont permis de mettre à jour le calendrier.

COUPES	QUALIFIES	JOURNEES	PROCHAINE JOURNÉE: Les 31/01 et 01/02/2026
GAMBARDELLA	3	1er tour FFF	LIGUE: ARRAS F.A. - BETHUNE S. - LENS R.C. DISTRICT: SAINT LAURENT E.S., dernier représentant du niveau District a été éliminé par le R.C. LENS. 14/12/2025 (1er tour Fédéral): ARRAS F.A. - LENS R.C.: 0 - 0 (5 - 4) BETHUNE S. - DUNKERQUE U.S.L.: 0 - 0 (4-5)
ARTOIS U18	9	Reste 1 m.	21/02/2026 (4ème tour): LESTREM U.S. - ST LAURENT E.S. Qualifiés pour les 1/4 : AUCHEL F.C. - COURCELLES U.S. - HARNES UAS - LYSSOIS A.S. - PAS U.S. - ST POL U.S. - VERMELLES U.S. 2 En attente d'homologation (joué le 13/12): HARNES U.A.S. - BETHUNE A.F.C.L.L.: 10 - 0
ARTOIS U16	8		Qualifiés pour les 1/4 : AIRE O.S. - BULLY E.S. - LABEUVRIERE E.S. - LIBERCOURT A.F.C. - LILLERS F.C. - MONTIGNY F.C. - ST LAURENT E.S. - ST NICOLAS S.C.
ARTOIS U15	8		Qualifiés pour les 1/4 : ANNEZIN U.S. - BILLY MONTIGNY C. - BULLY E.S. - ECOURT J.S. - NOEUX U.S. - NOYELLES/LENS U.S. - ST LAURENT ES - VERMELLES U.S. 2 En attente d'homologation (joué le 14/12): ST LAURENT E.S. - HOUDAIN U.S.: 6 - 0
ARTOIS U15 à 8	8		Qualifiés pour les 1/4 : ANGRES E.S. - ARRAS O.F. - BOUVIGNY F.C. - BURBURE O. 2 - FOUQUIERES S.C. - GRENAZAG. - LABOURSE R.C. - MONTIGNY F.C.

LEBAS U18	13	Reste 2 m.	Reste 13 qualifiés. Les 3 qualifiés pour les 1/4 de finale de la Coupe ARTOIS ne peuvent plus y participer (<i>LYSSOIS A.S. - PAS U.S. - STPOL U.S.</i>) <u>31/01/2026: 4ème tour ==> 2 rencontres</u>
POUILLY U15	16	1 j.	Reste 16 qualifiés. Les 2 qualifiés pour les 1/4 de finale de la Coupe ARTOIS ne peuvent plus y participer (<i>ANNEZIN U.S. - ECOURT J.S.</i>) <u>01/02/2026: 4ème tour ==> 8 rencontres</u>

CALENDRIER: **31/01 et 01/02/26** **4ème tour des Coupe LEBAS et POUILLY**

21/02/2026 **4ème tour de la Coupe ARTOIS U18**

6. Candidatures pour les coupes

23 clubs ont candidaté pour l'organisation des finales de coupes :

SC ST NICOLAS	FCH LENS
ES ROEUX	AS LOISON
EC MAZINGARBE	FC LILLERS
US GONNEHEM	US ST POL
ASBBV (BAPAUME)	ES ANGRES
USA LIEVIN	USO BRUAY
US ANNEZIN	AS MAROEUIL
SC ACHICOURT	US RUCH CARVIN
STADE HENIN	US BIACHE
AS TINCQUIZEL	US LESTREM
O. HENIN	

Festival U13 Pitch : Réception de la candidature de BULLY ES

Festival U11 ou Finales U13 : E. VENDIN LE VIEIL

7. Coupe U14

Une réflexion est engagée sur l'éventualité de la création d'une coupe U14, malgré le nombre limité d'équipes actuellement engagées. Il conviendrait d'en définir le format ainsi que d'en établir le règlement pour la saison prochaine, avant de soumettre le projet au Comité Directeur en vue d'une éventuelle validation. Il en serait de même pour une éventuelle coupe en U17 en fonction du nombre d'équipes engagées.

8. Technique : Intervention de M. Makhloufi REBATTACHI

a) Sélections

Très bon comportement de nos sélections U14 G (déplacement en Escaut) et U13 F qui ont rencontré les sélections de la Côte d'Opale et Flandres).

A noter également l'excellent arbitrage et comportement des 3 jeunes arbitres présents.

b) Formations

4 modules de formation se sont déroulés au cours du mois de décembre :

- CFI U6/U9 à St Nicolas
- CFI U10/U13 à Monchy-au-Bois
- CFI Futsal à La Bassée
- CFI U10/U13 à Bruay

Nos remerciements aux clubs pour l'excellent accueil et organisation

c) Stage Futsal à Olhain

Les 22 et 23 décembre 2025 sera organisé un stage Futsal U15 et U17 à OLHAIN avec la Côte d'Opale

d) Foot en milieu scolaire

Un point est fait sur les différents challenges :

- 4^{ème} et 6^{ème} à Billy Montigny
- 3^{ème} à Méricourt
- 5^{ème} à Bully

9. Questions diverses

Remarques :

- de l'UFOLEP qui nous signale suspendre les joueurs qui jouent en championnat UFOLEP et en FFF le même week-end, même sans réserve formulée. Il est rappelé que la double licence n'est possible qu'à la condition que les licences soient établies **dans deux clubs différents** (un club affilié à l'UFOLEP et un club affilié à la FFF, **en conformité avec chacun des règlements.**)
- Championnat vétérans : il est constaté, à la lecture des feuilles de match, que les joueurs remplaçants ne sont jamais mentionnés comme ayant participé à la rencontre.
Merci de veiller à bien remplir les feuilles de matchs et les noter.

L'ordre du jour étant épousé, la Présidente lève la séance à 21 heures.

Prochaine réunion sur convocation.

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Générales de la Ligue des Hauts de France (juridique@lfhf.fff.fr), dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication sur le site Internet officiel du District (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par les articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La Présidente du District
Evelyne BAUDUIN



Le Secrétaire
Denis LAMORILLE

